

**INFO-MEMBRES N° 1 - FEVRIER 1991**

Quinze mois d'existence et déjà 260 membres ! Un résultat très encourageant !

Le comité de l'APAA se réjouit aussi du succès de la première assemblée générale à Lully. Succès non seulement par le nombre de membres présents, mais aussi par la participation de plusieurs élus des communes genevoises riveraines de l'Aire. Monsieur Bernard LCHAT, par son exposé, nous a permis d'apprécier les réelles possibilités de renaturation des rivières.

De plus, la presse locale et française a très bien répercuté les informations que nous lui avons communiquées.

Pour répondre à votre souhait d'information, nous tenterons aussi souvent que possible de vous exposer brièvement les enjeux de notre combat pour sauver l'Aire, et les actions en cours.

Pour l'heure, 4 sujets importants parmi d'autres !

- ◆ Projet de construction de tennis à Perly-Certoux
- ◆ Projet de construction de lycée/collège à St.-Julien (Bord de l'Aire)
- ◆ Grave pollution par du chrome d'un nant, affluent de la Feigère
- ◆ Busage de l'Arande, affluent de l'Aire.

### 1. Projet de construction de tennis à Perly-Certoux :

L'APAA a fait opposition auprès du Conseil d'Etat contre le projet de créer une zone sportive et une zone verte au lieu-dit la Courbe, directement en bordure de l'Aire, entre Lully et Certoux. Malheureusement, le Grand Conseil a accepté le 30 novembre 1990 le déclassement de ces parcelles, jusqu'ici zone agricole,

ce qui permettra les constructions prévues (club-house, parkings, mur d'entraînement, courts ouverts, et autres. L'APAA a déjà pris contact avec la municipalité de Perly et espère pouvoir préserver la rive de l'Aire par la création d'une zone verte digne de ce nom .

## 2. Projet de construction lycée/collège à St.-Julien

Nous avons appris que la municipalité de St.-Julien a décidé de construire un complexe scolaire (lycée + collège pour environ 2000 élèves) sur une parcelle se situant directement sur la rive droite de l'Aire, en amont de la station d'épuration de la ville.

Outre des voies d'accès importantes pour les usagers (cars scolaires et trafic privé), il est prévu deux ponts sur l'Aire, entre la frontière suisse et l'entrée du village de Thérens, justement sur

une portion de l'Aire qui n'a encore subi aucune atteinte !

L'APAA a déjà écrit à tous les conseillers municipaux de cette ville pour les informer de son opposition à un tel projet, ainsi qu'aux mairies des communes genevoises riveraines de l'Aire. Pour l'instant, aucune réponse. Il faudra sûrement prévoir une action plus "mordante" dans le courant de l'année, action à laquelle vous serez très cordialement invités à participer... Affaire à suivre de près !

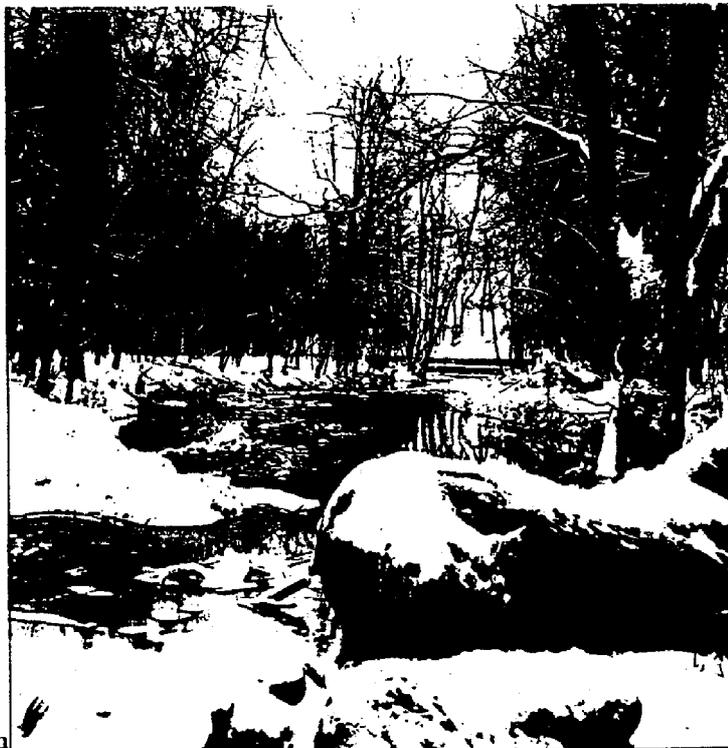


Photo: Ch. Roulin

## 3. Grave pollution au chrome d'un affluent de la Feigère

Les contacts franco-suisse permettent parfois des actions rapides et efficaces. Alertée par les rejets jaunes de l'entreprise Technidur, l'Association pour la protection de l'environnement de Feigères (APEF) a mandaté un expert pour les analyser. Les résultats d'analyse ont prouvé que

les eaux quittant Technidur, et s'écoulant directement dans un ruisseau affluent de la Feigère, étaient chargées de chrome dont la concentration approchait les doses mortelles et menaçait la nappe phréatique.

Alors qu'une plainte était déposée par l'APEF, nous avons transmis

ces informations au Département des Travaux publics et à celui des Affaires régionales : Pas de nouvelle de ce dernier... Nous pouvons par contre vous annoncer que grâce à une prise de position énergique de Monsieur Christian GROBET auprès du préfet de la Haute-Savoie, l'entreprise Technidur a reçu l'ordre, début

janvier déjà, de se mettre en conformité avec les lois, ceci dans un délai d'une semaine.

L'APEF tient à s'assurer que les mesures exigées par la Préfecture ne resteront pas lettre morte. L'APAA la soutiendra, y compris dans son effort financier, puisque les analyses et experts sont assez coûteux.

#### 4. Busage de l'Arande :

L'APAA a déjà lutté à plusieurs reprises contre le busage (mise en conduite souterraine) de tronçons d'affluents de l'Aire, en particulier le long de la Feigère. Ces busages doivent permettre le plus souvent l'extension de décharges et nécessitent généralement un important déboisement. C'est au tour de l'Arande d'être menacée par un busage de 290 m. sur la

commune d'Archamps près de Blécheins, pour y créer une nouvelle décharge de matériaux inertes.

Nous continuerons à nous associer aux comités de la région pour tenter de sauver ces affluents de l'Aire et les sites qu'ils traversent.

\* \* \*

Le comité de l'APAA attire ici votre attention sur la complexité de sa tâche. LA solution pour retrouver la qualité et la quantité d'eau suffisantes dans l'Aire n'existe pas. Toutes les petites améliorations se heurtent à des intérêts particuliers. La politique actuelle de non-reconnaissance du patrimoine que représente une rivière sur le territoire communal risque, à long terme, de faire disparaître la rivière !

Pour mener à bien notre mission, vous pouvez nous aider. Par exemple, en nous transmettant toutes les informations en votre possession le plus rapidement possible, ou en étudiant un dossier si vous avez des compétences particulières.

Nous avons tous peu de temps libre, mais en nous informant mutuellement, nous pouvons avoir plus d'impact que prévu. Une visite, une demande de rendez-vous à l'autorité concernée peut donner de bons résultats.

### PERMANENCE APAA

#### En Suisse :

M.-Ch. Tissot	☎ 757.51.30
L. Frison	☎ 757.49.09
Ch. Starkemann	☎ 757.58.95

#### En France :

J. Grillet	☎ 023.50.35.22.33
Ch. Menut	☎ 023.50.43.63.15

N' hésitez pas à prendre contact avec nous.  
Nous avons besoin de votre collaboration.

Le récent cas de pollution à Feigères nous a donné l'idée de faire participer les riverains et autres membres intéressés au recensement des sources de pollution de la rivière.

A cet effet, l'APAA se propose d'organiser cette campagne en s'inspirant du modèle suivi par l'ASL (Association pour la protection du Léman) dans son action "Rivières propres". Les informations ainsi recueillies aideront les pouvoirs publics à élaborer des plans de protection et d'assainissement globaux qui dépassent les objectifs ponctuels auxquels on s'est trop souvent limité jusqu'ici.

Cette action permettra également de montrer aux élus français et genevois que de nombreux électeurs sont sensibles à l'état de leur rivière.

### Comment participer ?

Il vous suffit d'envoyer le coupon ci-joint à l'adresse indiquée. Un membre du comité prendra alors contact pour vous transmettre des fiches de relevé. Un tronçon de rivière vous sera attribué et vous vous engagerez à faire au moins trois fois au cours de l'année 1991 une promenade attentive le long de ce tronçon. Dans la mesure de votre disponibilité, il est clair que des relevés plus rapprochés permettront une analyse encore meilleure ! De plus les photos de vos observations particulières seront bienvenues.



-----  
**COUPON - REPONSE :**

A renvoyer à : APAA , Case postale, CH-1232 Confignon  
APAA, Germagny, F- 74580 VIRY

Je souhaite participer au recensement des sources de pollution de l'Aire et de ses affluents, en observant, au moins 3 fois par année le tronçon de rivière qui me sera attribué (si possible proche de mon domicile).

NOM ET PRENOM : (en majuscules)

ADRESSE :

N° DE TELEPHONE :

DATE :

SIGNATURE :